

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le plan des servitudes d'utilité publique

Direction Départementale
des Territoires du Haut-Rhin



Service Connaissance,
Aménagement et
Urbanisme
Bureau Urbanisme,
Planification territoriale
Cité administrative
68026 Colmar

N
1
Echelle : 1/7500

11/05/2015
SCAU - B/PT
Source : DDT68 - SCAUBUPT
©Plan Parcellaire
de TURCKHEIM

- Bois et Forêts**
relève du régime forestier
Direction Régionale de l'Office National
des Forêts
Code forestier
- Servitudes d'utilité publique**
 - A 4 Terrain réservés des cours d'eau non domaniaux
Direction Départementale des Territoires
La "Réaqui" du 30.07.2003
 - A 5 Piste des canalisations publiques
Assainissement
Mairie d'ouillage
L'arrêté du 11.12.1992
Code rural Art. L.152-1
 - A 6 Ecoulement des eaux ruisselées attachées
sur l'emplacement des terres
par le tronc
Mairie d'ouillage
Code Rural Art. L35 à L38 codifiés
en L.152-20 à L.152-23 et L.152-13
- AC1** Protection des monuments historiques
Service Départemental de l'Architecture
et de Patrimoine - COLMAR
 - Et Grandfue, Oud
inscrit sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - 73 Grandfue, façade sur rue
Classée MH le 15.04.1932
 - 82 Grandfue façades en toiture
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - Fontaine Place Turckheim
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - Incrète sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - Courge de garde, Place Wickram, façades
et toitures
 - Incrètes sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - 1 Face de l'ancien et l'actuel
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - 2 Face de l'ancien, haut des 2 Clois
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 16.10.1930
 - Chapelle Notre-Dame sous l'Église
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 02.11.1988
 - Église cathédrale Saint-Gall
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 13.07.1991
 - Incrètes de l'ancien bâtiment industriel
principal, bâtiment annexes, vestiges
de l'ensemble dans le cours, garage, mur
d'enceinte avec les deux portails, puis de 1489
dans le cours
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 25.05.1990
 - Murs en tuffeau mur de clôture et portail
à Mademorschwihr
Inscrites sur l'Inv. suppl. des MH le 09.06.2008
- AC2** Protection des sites
Service Départemental de l'Architecture
et de Patrimoine - COLMAR
L'arrêté du 02.05.1992
 - Quartiers anciens urbains
Site inscrit le 14.05.1970
- AS1** Protection des eaux potables
Agence Régionale de la Santé et d'Accès
Cité administrative Caspary
14 rue de l'Industrie, 68000 Colmar
0706 STRASBOURG Code
Code de Santé Publique Art. L1201-1 à
L1201-6 et L1201-8 à L1201-10
Arrêté Préfectoral du 11.05.1973
- Protection rattachée**
- Protection étagée**
- EL 5** Voirie
Direction Départementale des Territoires
L'arrêté du 10.09.1992 modifié
Arrêté préfectoral du 08.04.1997
- EL 7** Alignement
Direction Départementale des Territoires
R.N. Décret n° 60-1245 du 20.10.1962
R.D. Décret n° 60-1245 du 20.10.1962
- Voies communales
Décret n° 60-262 du 14.03.1964
R.D. 10 Plan d'alignement approuvé
le 08.05.1992
R.D. 11 Plan d'alignement approuvé
le 08.05.1992
- Voies communales, Plan d'alignement approuvé
le 08.05.1992
- I 3** Transport de gaz
GRT Gaz - Régie Nord Est
24, Rue Marie Catherine
68000 Colmar
Décret du 11.05.1970
- I 4** Lignes électriques
- Lignes moyenne tension
E.R.D.F. - G.R.D.F. Alsace
2, Rue de l'E. 68110 ELZACH
Arrêté du 13.02.1970
- Lignes haute tension
RTE - GMR Alsace
Service d'Équipement Transport - Alsace
12, Avenue de Hollande 68110 ELZACH
Arrêté du 13.02.1970
Décret n° 67-886 du 06.10.1967
- PT 1** Transmissions radioélectriques
Perturbation électromagnétique
Poste, Télécommunication et Espace
France Télécom DRN METZ
Direction Régionale Alsace-Franche
Comté Services METZ
à consulter notamment dans le cas où une
installation commerciale ou industrielle est
prévue dans la zone de servitude
- Décret n° 62-273 du 12.03.1962
- Décret du 31.05.1994
- PT 3** Câbles téléphoniques
France Télécom
Bureau Régional de Réseau d'Alsace
1, rue René Lemaire
BP 100011 STRASBOURG
67013 STRASBOURG Cedex
Décret n° 62-273 du 12.03.1962
- T1** Zone ferroviaire en bordure de laquels
peuvent s'appliquer les servitudes relatives
au chemin de fer
S.N.C.F.
Département territoriale
de l'Industrie - Est
17 Rue André Prigent
67100 REIMS
L'arrêté du 15.02.1965
Décret n° 60-1245 du 20.10.1962
Code minier Art. 84 et 107
Code Forestier Art. 152-20
L'arrêté du 25.12.1955
Décret n° 20.12.1955
modifié en Art. 8
par l'arrêté du 27.10.1942
Décret n° 54-952 du 31.07.1956
Décret n° 54-952 du 31.07.1956
Décret n° 54-952 du 31.07.1956
Décret n° 80-331 du 07.05.1980
- T5** Aérodrome - alignement
Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense
COLMAR
Arrêté du 07.06.2007
Arrêté ministériel du 27.05.1980
- T 7** Aérodrome - installations particulières
Direction Départementale des Territoires
Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense
COLMAR
Code de l'Aviation Civile Art. R. 244-1
Code de l'Urbanisme Art. L. 421-1
R. 421-9 à 13
Arrêté du 25.07.1990 complété par l'Arrêté
du 07.12.2010

S'applique sur
tout le plan

